

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2026-2027



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°09 - publié le 24 septembre 2026



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°08

Réunion électronique du 21 / 09 / 2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U15F	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U18F	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.





Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

ENTENTES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

IMPORTANT : Selon l'article 8 des Règlements Sportifs du District Drôme-Ardèche de Football les ententes doivent être déclarées au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.





TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

FOOTBALL ANIMATION

RAPPEL IMPORTANT : FOOTBALL DES ENFANTS

Le format des plateaux, les pratiques et le temps de jeu restent identiques pour la saison 2026-27.

Les évolutions évoquées lors de la réunion Technique de JUIN 2026, ne seront applicables sur les organisations du District Drôme – Ardèche de Football qu'en SEPTEMBRE 2027.

Les modifications seront présentées aux clubs lors de réunions spécifiques durant la saison 2026-27.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

Journée Accueil : Samedi 26/09/2026.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 13h30.

Date Prochain plateau : Samedi 10 Octobre 2026





U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

HORAIRE OFFICIEL DES PLATEAUX 10h00 début des rencontres

Si vous ne pouvez pas organiser le plateau à cet horaire vous avez 2 possibilités :

- Demander à un autre club de l'organiser et en informer la commission des jeunes et l'ensemble des clubs participants.
- Changer l'horaire : dans ce cas vous devez avoir l'accord de l'ensemble des participants, en faisant la demande par la messagerie officielle en mettant en copie la commission des jeunes

Date prochain plateau : Samedi 26 SEPTEMBRE 2026 10h00.

Le document support du plateau U11 est accessible sur le site du District dans la rubrique DOCUMENTS/DOCUMENTS COMPETITIONS

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 13h30.

U13D1 :

Les clubs engagés au niveau U13D1 prendront soin de vérifier leur éligibilité au niveau CRITERIUM Bet C selon les attendus de la LAURAFoot (Voir Règlements Généraux LAURFoot pages 82 à 85).

U13D1/U13D2 :

2^e Journée : Le 26/09/2026 Utilisation FMI Obligatoire.

BRASSAGES D3-D4, Date 2^e plateaux le 26/09/2026.

BRASSAGES D5-D6, Date 2^e plateaux le 26/09/2026.

FESTIVAL PITCH U13 :

Date 2^e TOUR : Samedi 17/10/2026.

COUPE Charles ANDRE :

Date 1^{er} Tour : Samedi 17/10/2026.





U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaire de pratique : Dimanche 10h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

CHAMPIONNATS

U15 D1 :

Date 2^e Journée : 27/09/2026.

U15 D2 :

Date 2^e Journée : 27/09/2026.

U15 Brassage :

Poules de 8 : Date 1^{ère} Journée : 27/09/2026.

COUPES U15 :

Coupe JP QUINTIN :

Tour de cadrage : le 18/10/2026. Les rencontres sont en ligne (2matches).

Coupe Gilbert PESTRE :

1^{er} Tour : le 18/10/2026.

Tour de Cadrage : le 11/11/2026.

1/16^e de finale : le 29/11/2026.

1/8 de finale : le 14/02/2027.

U15F

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaire de pratique : Dimanche 10h00.

Journée Accueil Féminin : 03/10/2026.

Date début championnat : 10/10/2026.

Comme suite au retrait des clubs de FC BOURGUISAN et TREFLE FOOT, la formule proposée est modifiée.

1^{ère} Phase : 2 poules de 8 équipes chacune.

Le calendrier est en ligne.

U17

Responsables : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57(U17D1-D2) ; Ludovic GAYFFIER (U17 Brassages).

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.





RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Coupe GAMBARDELLA : Félicitations à nos équipes encore en lice, à l'issue du 2^{ème} tour.
Prochain tour le 03 octobre.

CHAMPIONNATS

U17 D1 :

Rencontres du 03/10/26 – journée 03 (Cause Coupe GAMBARDELLA)
ANNONAY FC1 / U. MONTLIMAR.S est reportée au 31/10/26
FC EYRIEUX EMBROYE 1 / FC MUZOLAI 1 est reportée au 31/10/26
US MOURSOISE 1 / US DAVEZIEUX VIDALON 2 est reportée au 31/10/26

U17 D2 :

Rencontres du 03/10/26 – Journée 03 (Cause Coupe GAMBARDELLA)

Poule A :

ENT HERMITAGE CHATEAUNEUF 1 / ENT BOULIEU BOURG ARG 1 est reportée au 31/10/26
US VAL D'AY 1 / OL SALAISE RHODIA 1 est reportée au 31/10/26

Poule B :

Av.S. ARDECHE FOOT 3 / ENT MONTELIER CHABEUIL 1 est reportée au 31/10/26

U17 Brassage :

Poules de 8 : Date 1^{ère} Journée : 26/09/2026.

COUPES U17 :

Coupe VIVIER BOUDRIER (D1+D2) : Le tirage du 1^{er} tirage est en ligne. Les rencontres se dérouleront le 17 octobre 2026. Les équipes 1 encore qualifiées en Coupe GAMBARDELLA sont exemptées.

Coupe District (Brassage) : Le tirage du 1^{er} tour est en ligne. Les rencontres se dérouleront le 17 octobre 2026. Les équipes encore qualifiées en Coupe GAMBARDELLA sont exemptées.

U18F

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

U18F à 11 : FORMAT INTERDISTRICT

Nota : Les clubs sont priés de noter le désengagement de l'Entente FC540- US MONTELIAR.
L'ensemble du calendrier est revisité pour comprendre 18 dates.

1^{ère} Journée : 26/09/2026.

Match OL SALAISE RHODIA vs Ent BG ARGENTAL / BOULIEU / DAVEZIEUX est reporté au 31/10/2026.





2^e Journée : 03/10/2026.

Compte tenu des participations à la Coupe U18FFF NIKE, les rencontres suivantes sont reportées au 17/10/2026 :

- MOS3R vs LA COTE ST ANDRE,
- US BAS VIVARAIS vs RC TOURNON,
- Ent TREFLE FOOT vs SALAISERHIDIA.

U18F à 8 :

Nota : Les clubs sont priés de noter le désengagement des clubs AS LA SANNE

1^{ère} Journée : 26/09/2026.

Match FC MONTELMAR vs JS ST PAUL ROMANS est reporté au 17/10/2026.

Match FC 540/US MONTELMAR vs FC MUZOLAI est reporté au 17/10/2026.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

CHAMPIONNATS

U20 D1 :

Rencontres du 03/10/26 – journée 03 : (Cause Coupe GAMBARDELLA)

OL CTRE ARDECHE 1 / US MOURSOISE 1 est reportée au 31/10/26.

OL SALAISE RHODIA 1 / ENT MONTELIER CHABEUIL est reportée au 31/10/26.

US VAL D'AY 1 FC MUZOLAI 1 est reportée au 31/10/26.

FC BOURG LES VALENCE 1 / U. MONTELMAR. S 1 est reportée au 31/10/26.

U20 D2 :

Rencontres du 03/10/26 – journée 03 : (Cause Coupe GAMBARDELLA)

AS CORNAS / ROMANS PS est reportée au 31/10/26

BREN FC / ENT ASD FCCBG USP est reportée au 31/10/26

FORFAIT : FC TRICASTIN (Journée 1)

FORFAIT GENERAL : US PORTES HTES CEVENNES

COUPE U20 Georges ETIENNE :

Le 1^{er} tour de la coupe est en ligne. Les rencontres se dérouleront le 17/10/26. Les équipes encore qualifiées en Coupe GAMBARDELLA sont exemptées de ce tour.





COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 05

CARNET NOIR

La CDA adresse ses sincères condoléances à Agnès COURBIS et à ses proches, à la suite du décès de son papa.

PERMANENCE ARBITRALE

Afin d'assurer le suivi des éventuels problèmes ou imprévus liés à l'arbitrage durant le week-end, la Commission Départementale de l'Arbitrage met en place une permanence à compter du samedi matin.

Pour toute demande urgente, une seule personne est à contacter.

Nous vous remercions de **contacter exclusivement la personne de permanence** et de ne pas solliciter directement votre désignateur durant cette période.

Merci à tous pour votre compréhension et le respect de cette organisation.

WEEK-END DU 26 ET 27 SEPTEMBRE 2026

Alexandre Marlhin : 06 19 30 88 17

WEEK-END DU 03 ET 04 OCTOBRE 2026

Nicolas BRUNEL : 06 70 31 54 43

PAIEMENT DES OFFICIELS

Nous vous rappelons que, suite à l'approbation du projet de paiement par virement des arbitres par le District, les catégories ci-dessous ne sont plus indemnisées directement par les clubs le jour du match :

- Séniors D1, D2, D3, D4, D5
- Coupe René Giraud et Coupe Xavier Bouvier dès le 1er tour
- Seniors Féminines D1 et D2
- U20 D1, D2
- Coupe U20

Pour toutes les autres compétitions, le principe reste inchangé : le paiement des arbitres s'effectue le jour du match par le club recevant.



INFORMATION CLASSEMENT

La Commission Départementale de l'Arbitrage décide l'accession supplémentaire de Bilal AATILLAH en catégorie D3 pour la saison 2026-2027, au regard de son classement obtenu à l'issue de la saison 2025-2026 et afin de répondre aux besoins d'effectif dans cette catégorie.

CALENDRIER TECHNIQUE SAISON 2026/2027

Voici le calendrier de l'ensemble des actions techniques de la Commission Départementale de l'Arbitrage pour la saison 2026-2027. Merci de bien vouloir retenir les dates qui vous concernent en fonction de votre catégorie et de les inscrire dès à présent dans vos agendas.

DATE	INTITULÉS	LIEUX	HORAIRES
------	-----------	-------	----------

SEPTEMBRE

Vendredi 25	AG Observateurs	Siège DDAF	19h00 à 21h00
-------------	-----------------	------------	---------------

OCTOBRE

Lundi 5	Rattrapage Tests Physiques	A définir	19h00
Vendredi 16	Réunion Informations Groupe Promotionnel	Siège DDAF	19h15 à 20h45
Samedi 17	FIA – Jour 1	Siège DDAF	8h00 à 18h00
Lundi 19	FIA - Jour 2	Siège DDAF	8h00 à 18h00
Mardi 20	FIA – Jour 3	Siège DDAF	8h00 à 18h00

NOVEMBRE

Samedi 7	Rattrapage Tests Physiques	A définir	8h00
Samedi 7	FIA – Séance 7	Siège DDAF	9h30 à 12h30
Lundi 16	Réunion Technique	Montélimar	19h30 à 21h30
Mardi 17	Réunion Technique	Secteur Nord	19h30 à 21h30
Samedi 28	Réunion Technique	Siège DDAF	9h30 à 11h30

DÉCEMBRE

Samedi 19	Rassemblement Groupe Promotionnel	A définir	Journée
-----------	-----------------------------------	-----------	---------

JANVIER

Samedi 16	Recyclage D1 – D2 & AA	A définir	8h00 à 17h00
Samedi 23	Recyclage JAD	A définir	8h00 à 13h00
Samedi 23	FIA – Séance 7	Siège DDAF	14h00 à 17h00
Samedi 30	Rattrapage Tests Physiques	A définir	8h00
Samedi 30	Recyclage D3	A définir	8h00 à 17h00

FÉVRIER





Samedi 6	Recyclage JAD	A définir	8h00 à 13h00
Samedi 13	Recyclage D4	A définir	8h00 à 13h00
Lundi 15	FIA – Jour 1	A définir	8h00 à 18h00
Mardi 16	FIA – Jour 2	A définir	8h00 à 18h00
Mercredi 17	FIA – Jour 3	Siège DDAF	8h00 à 18h00
Vendredi 26	FIA – Séance 7	Siège DDAF	19h00 à 22h00

MARS

Samedi 6	Rattrapage Recyclage	A définir	8h00 à 13h00
-----------------	----------------------	-----------	--------------

AVRIL

Vendredi 9	FIA – Séance 8 (Adultes)	Siège DDAF	19h00 à 23h00
Vendredi 9	Réunion DMA (arbitres nés entre le 01/07/2008 et le 03/06/2009)	Siège DDAF	19h00 à 21h00

MAI

Vendredi 21	FIA – Séance 8 (Jeunes)	Siège DDAF	19h00 à 23h00
--------------------	-------------------------	------------	---------------

COORDONNÉES ARBITRES ET MODIFICATION RIB

La CDA rappelle que **toute modification de votre numéro de téléphone ou de votre adresse e-mail ou de votre RIB** doit impérativement être **communiquée dans les plus brefs délais** par mail à : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Ces informations sont indispensables au bon fonctionnement de l'arbitrage départemental ainsi que pour la poursuite du déploiement du paiement des arbitres par le District.

La mise à jour du RIB est essentielle afin de garantir le bon versement de vos indemnités.

RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE – CONVOCATIONS

Les arbitres suivants, ayant échoué au test physique lors de l'Assemblée Générale, sont convoqués **le lundi 05 octobre à 18h45 à VALENCE (Stade Synthétique BRIFFAUT)**, sous **réserve d'une aptitude médicale valide**.

Assistants :

- AIT BTAL Najim
- BEATTIE Elliot
- BINAUD Laurent
- HERMANN Magalie
- LOMBARD Loïc
- MONTROT Mickaël
- PERDRIOLE Raphaël

D3 :

- IMBERT Julien

D4 :

- ALI Ismail (*dès validation du dossier*)
- AMEUR Zouhaier
- AMROUNE Samir
- ANDRÉ Alison (*dès validation du dossier*)
- BARBOSA Laurent
- BRET Vincent

D4 (suite) :

- DARCY Anthony (*dès validation du dossier*)
- EL MARZGUIOUI Tarek (*dès validation du dossier*)
- EL METTALSSI Hameza
- GONCALVES Yoann



JAD 1 :

- **D4 (suite) :**
- JARNIEUX Sébastien
(dès validation du dossier)
- MEDJAHEDINE Mohamed (dès validation du dossier)
- PAULO LOURO Kevin
(dès validation du dossier)
- TEBESSI Quentin
- AGOSTINO Angelo
(dès validation du dossier)
- BADAD Amir
- BEN CHAHED Nassim
(dès validation du dossier)
- CHMALI Anis
- DAHMOUL Jed (dès validation du dossier)
- DE CILLIA Brayan
- HAMMADI Amine
- NOVAIS Valentin
- RWEMA Arnaud (dès validation du dossier)
- SEKRANI Naim (dès validation du dossier)

JAD 2 :

- ESSOUSSI Walid
- MOIRABOU Jayhad
- YAVUZ Muhammet

JAD 3 :

- CABOCHE Clément
- FAURE Mattéo
- GALOYAN Loucas
- KOUADRI Walid
- MADDOUN Sami
- TIRSANE Adem
- VENANCIO Kylian

CONTACT COMMISSION D'ARBITRAGE

Pour toute communication auprès de la CDA, qu'elle concerne **les arbitres ou les clubs**, merci d'utiliser l'adresse mail suivante uniquement : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

COURRIERS DES ARBITRES

Réception de certificats médicaux ; la CDA vous souhaite un bon rétablissement.

- **AIT BTAL Najim**
- **BEGOT Jérôme**
- **BENOIT Valentin**
- **COURBIS Agnès**
- **DUSSAUD Géraud**
- **FAURE Matteo**
- **JULINA Jonathan**
- **LEBEAU Quentin**
- **TIRSANE Adem**

Courriel lu et noté :

- **BELKADI Mohamed** : changement de numéro de téléphone

COURRIERS DES CLUBS

Courriels lus et notés :

- **VALLEE DU DOUX** : Demande d'arbitre pour leur équipe D5 le 26 septembre ; le nécessaire sera fait en fonction des effectifs
- **AS ST PRIEST 07** : Demande d'arbitre pour leur équipe D5 ; le nécessaire sera fait en fonction des effectifs
- **MONTMIRAL PARNANS** : Demande d'arbitre pour leur équipe D5 ; le nécessaire sera fait en fonction des effectifs





- **SC PIRAILLON** : Demande d'arbitre pour leur équipe D5 le 04 octobre ; le nécessaire sera fait en fonction des effectifs
- **DIOIS FC** : Courrier relatif au match du 20/09/2026

Clément HAVARD
Secrétaire

Nicolas BRUNEL
Président CDA